

KATHERINE
COLAS-VERLEYE

LE VAUDOU SUR
LE DIVAN

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
euthena.com qui ont permis à ce livre de
voir le jour :

PLAGNOL CLAUDE	DE MARGERIE CATHERINE
HARDY CAROL	RIVIERE HELENE
DERIVRY ELSA	COLAS JOËLLE
SINDA TESS	ESTAMPE CATHERINE
KLEIN SYLVIE	COLAS ANTOINE
TROUBAN MICHÈLE	MARTEAUX CATHERINE
DEL VALLE VIVIANE	TROTTET MARIE-JOSÉ
MALLET DOMINIQUE	VERLEYE JEAN-MICHEL

© Éditions Maïa

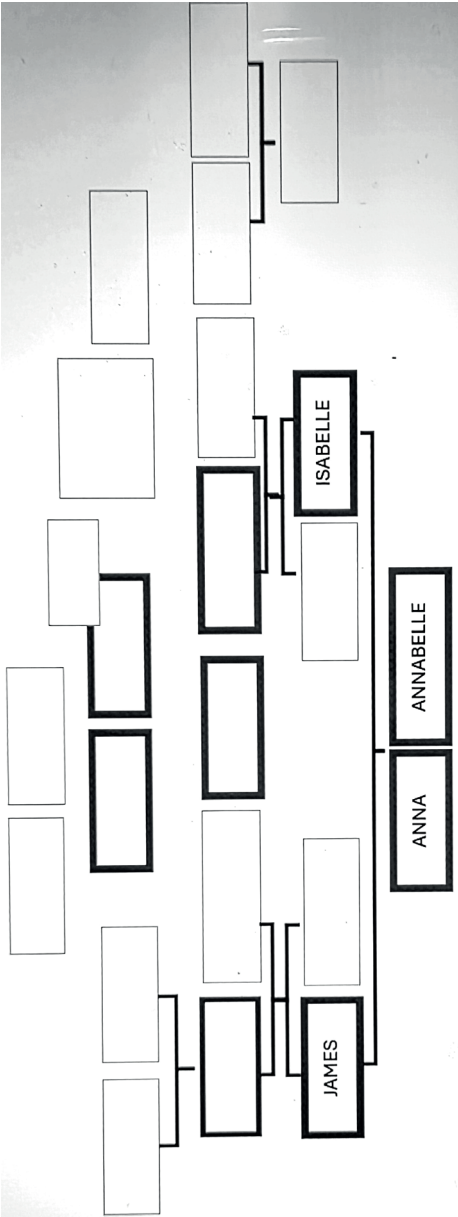
*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042533779

Dépôt légal : août 2026

À compléter, si vous le souhaitez au fur et à mesure de votre lecture.



Chapitre 1 – Retour vers le passé

« Si quelqu'un ne connaît pas son histoire, il ne connaît rien : c'est comme être une feuille et ne pas savoir qu'on fait partie de l'arbre. »

M. Crichton

Jeune psychiatre, je me suis intéressée ces derniers temps à la dimension transgénérationnelle des problématiques psychiques. À ce propos, je me suis rendue à New York pour assister à un congrès sur le thème de la psychogénéalogie. J'ai découvert à cette occasion l'intérêt thérapeutique de cette approche. C'était passionnant de découvrir à quel point l'exploration des événements marquants, des traumatismes, des secrets familiaux transmis de génération en génération permettait de révéler leur impact sur notre chemin de vie. J'ignore si mon engouement soudain était purement professionnel ou animé par ma propre histoire familiale, laquelle a connu dernièrement quelques turbulences. Je n'ai pas eu besoin de réaliser mon arbre généalogique pour voir apparaître dans ma vie des ascendants pour le moins inattendus. Je constate ces dernières années un enthousiasme croissant pour la généalogie.

Jusqu'à présent mon mode de lecture des questions de transmissions, de répétitions était la psychanalyse, mais le destin en a voulu autrement. Mon arbre généalogique s'est imposé et ce que j'y ai découvert a donné sens à mon mal-être présent.

Malheureusement des branches de mon arbre se sont prématurément cassées. Me voilà orpheline et confrontée au dossier successoral de mes parents décédés il y a un peu plus

d'un an. Étant donné la complexité de ma situation, il m'a fallu éclaircir ma filiation et donc faire le bilan de mes découvertes avant mon rendez-vous, de demain, chez le notaire.

Je me mets donc au travail en essayant de me souvenir de tous les événements de ces derniers mois.

Commençons du côté maternel, branche qui s'est réveillée en premier.

À peine installée la sonnerie de mon téléphone vient interrompre ma réflexion. Il n'y a rien de plus intrusif que cet objet, toujours à portée de main. Je pourrai bien évidemment l'éteindre, mais comme tant d'autres, je pense en être devenue dépendante. Le prétexte fallacieux : « *Et si quelqu'un m'appelait.* » Rien que cette phrase donne un sens à mon existence : quelqu'un a besoin de moi. Quelle duperie, car en fait, c'est moi qui ai besoin de ce quelqu'un ou plutôt de ce quelqu'une qui s'appelle Emmanuelle. Je m'empresse donc de lire son SMS :

« Anna ! Je suis en bas de chez toi, puis-je monter, j'ai très envie de te voir ! »

« Monte ! »

Impatiente, voilà deux semaines que je ne l'ai pas vue, je me précipite pour lui ouvrir. Je trépigne sur le palier, l'ascenseur a l'air de s'arrêter à tous les étages.

— Enfin, te voilà ! Je sais que j'habite au dernier étage, mais quand même !

— Quel accueil ! Serait-ce une pointe de jalousie ? Je reconnais que la jeune femme du deuxième est charmante, mais je ne l'ai pas croisée ! Dommage ! dit-elle avec un petit sourire narquois.

Bien évidemment je réagis au quart de tour, lui tourne le dos, la laisse entrer et fermer la porte.

— Je plaisante, Anna, tu sais bien que je ne peux plus me passer de toi, c'est d'ailleurs pour cela que je passe te faire un coucou alors que je suis en mission.

— Quelle mission, Madame la commissaire ?

— Un meurtre dans l'immeuble voisin. Une femme a été retrouvée morte dans sa salle de bain. Au premier constat elle a été assassinée par arme blanche, cela m'a tout l'air d'être

un nouveau féminicide. Elle avait déposé plainte la semaine dernière pour violence de la part de son mari et celui-ci est introuvable. Je te raconte tout cela alors que l'enquête est en cours, je n'ai même pas encore fait mon rapport.

Sa gesticulation commence à m'étourdir et ne peut m'empêcher de lui faire remarquer.

— Manu ! Cesse de déambuler !

Sans arrêter de tourner en rond dans la pièce, elle me répond d'un ton autoritaire en accord avec son agitation.

— Tu n'as pas quelque chose à boire ? Pas une de tes tisanes « détente », un truc un peu fort ! Qu'est-ce que tu veux, je ne m'y habitue pas. Tu te rends compte, cent sept femmes ont été victimes de féminicides conjugaux l'année dernière. Et on ne parle pas des deux cent soixante-dix tentatives de féminicides conjugaux, ni de plus de neuf cents femmes victimes de harcèlement de leur conjoint ou ex-conjoint ayant conduit au suicide ou tentative de suicide. Et cela, quelle que soit la classe sociale, voire même de l'âge. La semaine dernière, c'est un homme de quatre-vingt-deux ans qui a tué sa femme. Tu en as peut-être reçu certaines à ton cabinet pour dépression ou post-tentative de suicide. Quel gâchis ! D'ailleurs, reçois-tu des hommes ayant une injonction de soin ?

— Je pense que tu parles d'obligation de soins à ne pas confondre avec l'injonction.

— Qu'est-ce que tu pinailles ! Toujours à cheval sur les mots.

— Je pense que tu n'aimes pas qu'on utilise les termes de ta profession à tort et à travers.

— Merci pour le tort et à travers ! me répond-elle sèchement.

— Excuse-moi si je t'ai blessée, mais pour revenir à notre discussion, dans les deux cas, ma position n'est pas la même. L'obligation de soin est prononcée dans le cadre d'un sursis. Alors que l'injonction est une mesure plus contraignante qui répond à des procédures et des objectifs stricts. Elle nécessite au préalable une expertise médicale avant de prononcer la mesure. Et c'est justement là que je pourrai intervenir, mais je ne suis pas formée pour cela. Jusqu'à présent, je ne pratique

que des expertises civiles pour des demandes de mise sous tutelle ou curatelle. J'hésite encore à me lancer dans les expertises psychiatriques judiciaires. Cela exige des qualités que je ne pense pas posséder, étant donné mon jeune âge dans le métier.

— Ah oui ! Et quelles sont ces qualités que tu prétends ne pas avoir ?

— Difficile à dire. Déjà dans les expertises civiles, malgré mon évaluation stricte et protocolisée, j'ai à chaque fois un moment de culpabilité à participer au retrait des droits civiques d'une personne. Je sais bien qu'il s'agit d'une mesure de protection, mais quand même, je collabore considérablement à sa mise sous tutelle et donc à la restriction en sa liberté d'agir comme bon lui semble. Alors imagine, c'est un tout autre niveau de définir le niveau d'implication pénale d'un individu quoi qu'il ait fait. Ce n'est pas que je ne me sens pas capable de comprendre ses émotions, son affectivité, sa sociabilité et sa compréhension du bien et du mal, cela fait partie de mon quotidien, mais mon rapport servira au juge pour prendre sa décision pénale. Tu sais, il y a un mois, dans le cadre d'un suivi, j'ai eu l'occasion de visiter une prison. Je n'ai pas pu mener la visite à son terme. Une angoisse m'a traversée, elle ne cessait de croître à chaque passage de couloir. Rien que de t'en parler, je ressens le claquement strident des grilles métalliques, le bruit des trousseaux de clefs à la ceinture du gardien et les verrous. Un tour, deux tours, j'avais l'impression que je n'en sortirais pas. Je ne me sens pas capable de participer à la décision d'enfermer quelqu'un.

— Eh bien ! Je te rappelle que tu sors avec une flic qui participe à cet enfermement en arrêtant des criminels.

— Tu as raison. Finalement nous ne sommes qu'un maillon dans la chaîne. La décision finale est partagée entre professionnels possédant des compétences différentes. Excuse-moi ! Restons en là. Je n'ai pas envie d'en discuter plus avant, j'étais prise dans autre chose avant que tu n'arrives.

— OK ! Comme tu veux. A priori, je t'ai dérangée, que faisais-tu ?